

LA PLAGNE, le 28 Avril 2019

20190521

M&Mme HARTLEY TREVOR

APPARTAMENT 308
LE RECLAZ
LE CREY
Champagny en Vanoise 73350

Chèr(e) adhérent(e)

Nous vous remercions de l'envoi de votre adhésion et de la cotisation d'accompagnement en soutien à l'action de votre association.

L'APLP, conformément à son objet, s'applique à représenter ses adhérents propriétaires auprès de toutes les instances locales et régionales et à participer à la vie de La Plagne.

L'APLP contribue à la renommée et au développement de La Plagne.

Vous trouverez ci-après un récapitulatif de votre situation :

Adhésion de M&Mme HARTLEY TREVOR en date du : 2019-04-28	30,00€ *
---	-----------------

CARTES SPORTIVES					
Nom Prénom	Néle	Parenté	Type	Acquise le	Prix

Bien cordialement

Paiement du : 28/04/2019 Reçu N° : 20190521

(*) inclus dans cette commande

Le Président Gilles GUYOT
Gilles GUYOT



LA PLAGNE, le 28 Avril 2019

20190521

M&Mme HARTLEY TREVOR

APPARTAMENT 308
LE RECLAZ
LE CREY
Champagny en Vanoise 73350

Chèr(e) adhérent(e)

Vous avez bien voulu nous faire parvenir votre cotisation représentant votre appui à l'action de notre association et nous vous remercions vivement de soutenir nos actions.

Vous trouverez ci-dessous le reçu fiscal correspondant à cette cotisation. Gardez le précieusement pour le joindre aux justificatifs de votre déclaration de revenus.

Croyez cher adhérent, à notre dévouement.

Le Président Gilles GUYOT

Paiement du : 28/04/2019 Reçu N° : 20190521

RECU FISCAL DONS AUX OEUVRES 2019

Reçu N° : 20190521

BENEFICIAIRE	
Nom	Association des Propriétaires des Stations de La Plagne (APLP)
Siège social	Association régie par la loi de 1901 - Sous Préfecture d'Albertville N°731001168 Mairie de MACOT 73210 LA PLAGNE Tarentaise
Objet	- Créer des liens de solidarité et d'intérêts communs entre les adhérents des différentes urbanisations afin de contribuer à rendre plus facile et plus agréable leur séjour dans la station. - Représenter les adhérents et assurer la défense de leurs intérêts communs auprès des différentes autorités et acteurs locaux intervenant dans la vie de La Grande Plagne. - Participer à l'évolution, à la renommée et au développement de La Grande Plagne en soutenant des activités et manifestations culturelles, sportives et sociales qui y concourent ainsi que toutes actions permettant la sauvegarde du patrimoine des propriétaires directement ou indirectement; - Répondre aux sollicitations de toute structure officielle de La Plagne en mettant à sa dispositions ses compétences et ses moyens.
Composition	Les statuts adoptés le 27/12/2013 répartissent les adhérents dans quatre collèges : collège des propriétaires - collège des multi-propriétaires - collège des fidèles - collège des entités morales et raisons sociales

DONATEUR : M&Mme HARTLEY TREVOR

APPARTAMENT 308
LERECLAZ
LECREY
Champagny en Vanoise 73350

L'association reconnaît avoir reçu, au titre des versements ouvrant droit selon la législation applicable à ce jour, à réduction d'impôts la somme de : 30 €

Soit en Lettres : trente Euros

Date du paiement : 28/04/2019

La PLAGNE le : 28-04-2019



Le Président